

Fiche résumée : Concepteur rédacteur digital

Métiers apparentés

Cadres de la publicité
Cadres de la publicité / Concepteur-rédacteur, cadre
Concepteur rédacteur digital
Concepteur rédacteur web
Editeur web

Codes

CITP88 : 2419 **PCS-ESE 2003** : 375a **ROME1999** : 32212 **CITP2008** : 2431

Descriptif

Le concepteur-rédacteur digital crée des messages publicitaires à partir du brief (cahier des charges) élaboré conjointement par les commerciaux et les clients.

En tenant compte des caractéristiques du produit, il élabore un concept web pour les sites dont il a la charge. Il est assisté d'infographistes et web designers.

Il travaille en lien avec flashers, développeurs (ingénieurs informatiques), trackers.

Selon la taille de l'agence, il peut dépendre d'un directeur de création.

Ce métier fait partie de la **filère digitale** dans le milieu de la **publicité**.

Caractéristiques Médico-professionnelles

Lieux de travail

- **Caractéristiques** (nuisances possibles)
 - **plateau ouvert** (éclairage localement insuffisant, autre ambiance thermique en general)
 - **salle de réunion**
- **Nuisances** (préventions)
 - **éclairage localement insuffisant**
 - concevoir un éclairage adapté
 - assurer la maintenance de l'éclairage
 - **autre ambiance thermique en general**
 - adapter l'aération et la ventilation
 - isoler thermiquement les locaux
 - préserver le confort thermique
 - installer des lampes dégageant peu de chaleur type LEDS
 - aérer et ventiler les locaux
- **Effets sur la santé**
 - **traumatisme lié à une chute de plain pied**

- **lésions traumatiques de plusieurs parties du corps**
- **fatigue visuelle**
- **inconfort thermique lié à la chaleur**
- **inconfort thermique lié au froid**

Organisation du travail

- **Caractéristiques** (nuisances possibles)
 - **horaires réguliers de jour** (pas de nuisance liée à cette caractéristique)
 - **délais de livraison à respecter** (travail sous contrainte de temps imposée)
 - **dépassement horaire fréquent** (variabilité, imprévisibilité de la charge de travail)
 - **travail au sein d'une équipe** (contrainte relationnelle)
 - **contact avec les clients** (humeur des clients générant une charge mentale particulière, travail imposant un contrôle permanent ou excessif des émotions)
 - **télétravail** (espace de travail inadapté à l'activité, confusion vie privée-vie professionnelle, écran de visualisation, rythme pouvant générer une perturbation de la vie familiale, nuisances liées aux moyens alloués en terme d'équipements, disponibilité de la hiérarchie vécue comme insuffisante, nuisances liées au contrôle informatisé du travail, nuisances du télétravail)
- **Nuisances** (préventions)
 - **pas de nuisance liée à cette caractéristique**
 - **travail sous contrainte de temps imposée**
 - planifier le travail
 - **variabilité, imprévisibilité de la charge de travail**
 - **contrainte relationnelle**
 - faciliter la communication
 - **humeur des clients générant une charge mentale particulière**
 - former à la CAT face à des personnes différentes
 - former à la CAT face à des personnalités difficiles
 - former à la CAT face à une personne agressive
 - **travail imposant un contrôle permanent ou excessif des émotions**
 - **espace de travail inadapté à l'activité**
 - **confusion vie privée-vie professionnelle**
 - séparer lieux de vie et lieux de travail
 - **écran de visualisation**
 - choisir un siège ergonomique
 - choisir du mobilier de poste informatique adapté
 - installer ergonomiquement le poste de travail avec écran
 - aménager un espace de travail spacieux
 - choisir des logiciels ergonomiques
 - alterner les tâches
 - **rythme pouvant générer une perturbation de la vie familiale**
 - séparer lieux de vie et lieux de travail
 - **nuisances liées aux moyens alloués en terme d'équipements**
 - prévenir les risques liés aux solvants organiques liquides
 - porter un appareil de protection respiratoire adapté au risque chimique
 - aménager des accès
 - signaler les dénivelés
 - installer des sols plans et réguliers
 - vérifier l'état de l'installation électrique
 - vérifier la sécurité incendie
 - **disponibilité de la hiérarchie vécue comme insuffisante**
 - **nuisances liées au contrôle informatisé du travail**

- **nuisances du télétravail**
 - Conseils pour l'organisation du télétravail
- **Effets sur la santé**
 - **troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes**
 - **réaction aiguë à un facteur de stress**
 - **souffrance mentale**
 - **perturbation de la vie sociale**
 - **syndrome de l'oeil sec**
 - **fatigue visuelle**
 - **RG 57 (attention : liste limitative)**
 - **trouble de l'humeur [affectif], sans précision**

Tâches

- **Caractéristiques** (nuisances possibles)
 - **échanger sur le projet** (contrainte relationnelle)
 - **procéder à des recherches documentaires en publicité** (surcharge de travail ressentie)
 - **créer ou décliner publicité web** (nuisances du concepteur rédacteur digital)
 - **soumettre le projet**
 - **travailler sur écran dans la filière digitale en publicité**
- **Nuisances** (préventions)
 - **contrainte relationnelle**
 - faciliter la communication
 - **surcharge de travail ressentie**
 - veiller à la gestion des volumes de travail
 - **nuisances du concepteur rédacteur digital**
 - ordonnance de prévention - concepteur rédacteur digital
- **Effets sur la santé**
 - **troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes**

Outils et équipements

- **Caractéristiques** (nuisances possibles)
 - **poste informatique fixe** (écran de visualisation)
 - **logiciel**
 - **téléphone fixe**
- **Nuisances** (préventions)
 - **écran de visualisation**
 - choisir un siège ergonomique
 - choisir du mobilier de poste informatique adapté
 - installer ergonomiquement le poste de travail avec écran
 - aménager un espace de travail spacieux
 - choisir des logiciels ergonomiques
 - alterner les tâches
- **Effets sur la santé**
 - **syndrome de l'oeil sec**
 - **fatigue visuelle**
 - **RG 57 (attention : liste limitative)**

Produits, matériaux et publics concernés

- **Caractéristiques** (nuisances possibles)

Tenues de travail

- **Caractéristiques** (nuisances possibles)
 - **tenue civile**

Santé et Travail

1. Afin de définir si un salarié bénéficie d'un Suivi Individuel Renforcé de son état de santé, il est nécessaire de vérifier s'il appartient à l'une des catégories suivantes des postes à risques particuliers (Art. R. 4624-23) :

- a) à l'amiante
- b) aux rayonnements ionisants
- c) au plomb dans les conditions prévues à l'art. R.4412-160
- d) au risque hyperbare
- e) aux agents biologiques des groupes 3 et 4
- f) aux agents cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction de catégories 1 A et 1B
- g) montage et démontage d'échafaudage

Présente également des risques particuliers tout poste pour lequel l'affectation sur celui-ci est conditionnée à un examen d'aptitude spécifique prévu par le présent code.

S'il le juge nécessaire, l'employeur complète la liste des postes entrant dans les catégories mentionnées au I. par des postes présentant des risques particuliers pour la santé ou la sécurité du travailleur ou pour celles de ses collègues ou des tiers évoluant dans l'environnement immédiat de travail mentionnés au premier alinéa de l'article L. 4624-2, après avis du ou des médecins concernés et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ou, à défaut, des délégués du personnel s'ils existent, en cohérence avec l'évaluation des risques prévue à l'article L. 4121-3 et, le cas échéant, la fiche d'entreprise prévue à l'article R. 4624-46. Cette liste est transmise au service de santé au travail, tenue à disposition du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi et des services de prévention des organismes de sécurité sociale et mise à jour tous les ans. L'employeur motive par écrit l'inscription de tout poste sur cette liste.

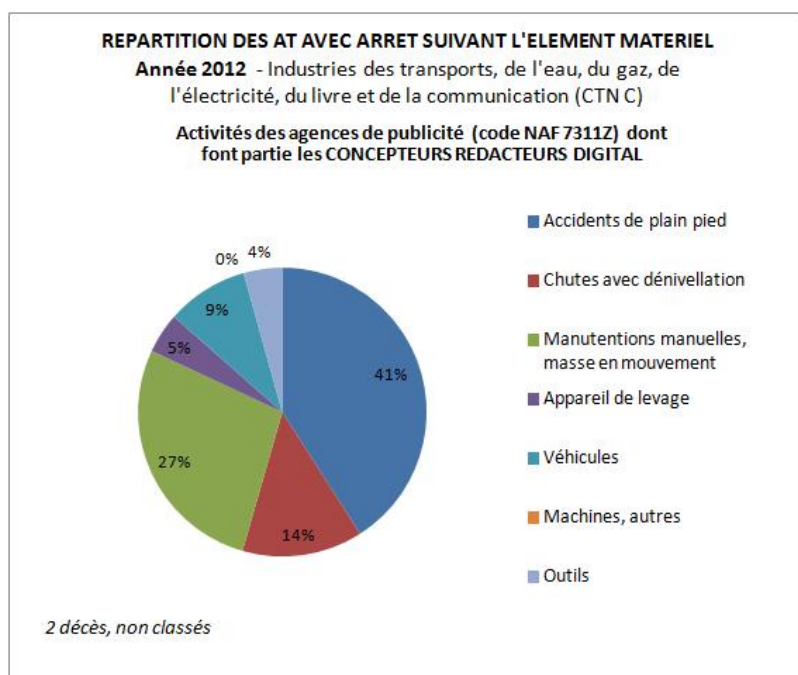
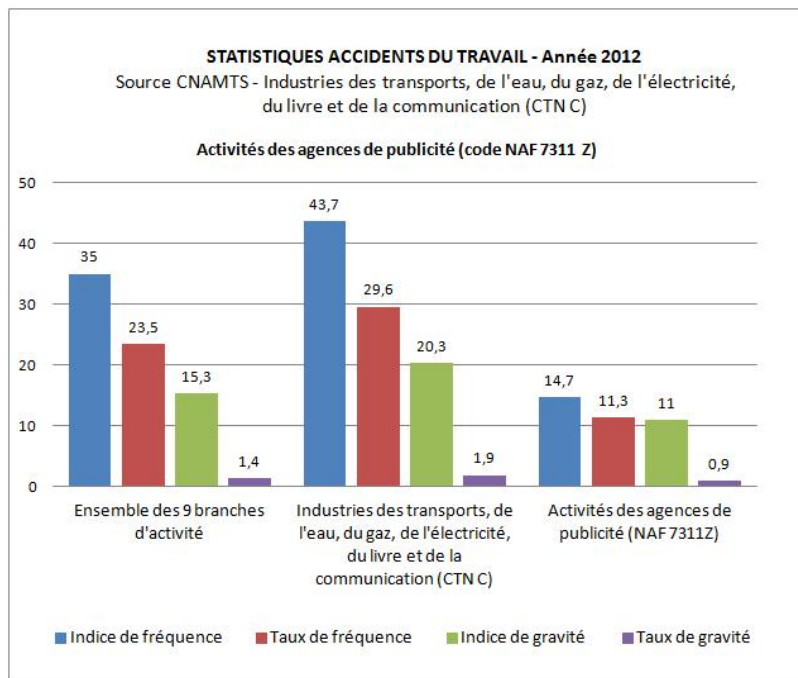
2. Dans ce métier, un certain nombre de situations ou nuisances peuvent après évaluation par l'employeur, poste par poste, être considérées comme **des facteurs de risques professionnels** cités dans le compte professionnel de prévention (C2P) :

- Activités en milieu hyperbare
- Bruit
- Equipes successives alternantes
- Températures extrêmes
- Travail de nuit
- Travail répétitif

3. Les différents **tableaux de maladies professionnelles** pouvant être concernés dans cette profession sont :

- **Tableau n°57 : Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail**

4. Statistiques accidents du travail année 2012 "Activités des agences de publicité (code NAF 7311 Z)" dont font partie les Concepteurs rédacteurs digital :



Conclusion

Le métier de concepteur rédacteur digital n'existe que depuis peu de temps ; les salariés sont pour la plupart jeunes et très orientés NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication). C'est un métier en évolution permanente dont les perspectives restent ouvertes.



Fiche résumée issue de la **FMP Concepteur rédacteur digital** consultable sur <https://www.fmppresanse.fr>